

Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain I

UE 21

CATEGORIE : AGRONOMIQUE **SECTION :** Gestion de l'Environnement Urbain

OPTION :

Année : BLOC 2

Acronyme : GEU21CARB1

Langues d'enseignement : Français

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryson 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : APPEL AGRONOMIE 3. -

Autre(s) enseignant(s) de l'UE :

Nombre d'heures : 30 h **Nombre de crédits :** 2 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1 **Période :** Q1

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : VEGETAUX I et VEGETAUX II

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Cours obligatoire dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Gestion de l'Environnement Urbain** est capable de :

Au terme de sa formation, le bachelier en gestion de l'environnement urbain :

- **Élaborer, individuellement ou en groupe, sur base de l'analyse d'informations scientifiques ou techniques des documents didactiques ou des fiches techniques relatives à des produits ou services de la profession**
- **Communiquer, individuellement ou en groupe, le contenu d'une fiche technique et/ou d'un document scientifique relatif à la gestion de l'environnement urbain, de manière attractive, interactive et adaptée à un public cible**
- **Adapter ses propositions sur base des expériences acquises, des informations relatives à des domaines variés (technologiques, économiques, sociétaux...) et en faisant preuve de réflexivité**
- **Résoudre une problématique urbaine dans une perspective de développement durable, sur base d'un recueil de données administratives, règlementaires et environnementales**
- **Proposer et argumenter, individuellement ou en groupe, des solutions d'améliorations d'un espace urbain préalablement analysé, en tenant compte des facteurs environnementaux qui y sont associés**

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Botanique générale



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 1 :

Objectifs :

1. Découvrir les essences arborées principalement utilisées dans les parcs et voiries ;
2. Disposer de balises pour le choix des espèces lors de travaux de gestion des espaces verts ;

Contenu :

Les principales essences d'intérêt ornemental, feuillues et résineuses, seront présentées d'un point de vue taxonomique, morphologique et écologique (y compris les aires de distribution naturelle).

Le cours est fondé sur des exposés en salle mais aussi dans les parcs urbains et rurbains.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 1 :

Cours magistral, exposés dans les conditions réelles (parcs, contexte urbain), présentations orales d'étudiants, exercices en salle, outils informatiques utiles à l'UE.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session			
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral
				Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 1	30	2	0%	0%	50%	50%	0%	0%	0%	0%	0%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Attention la méthode de calcul de la note UE ci-dessous prévaut sur toute autre consigne indiquée dans la fiche UE.

Méthode de calcul de la note finale d'une UE

La note finale attribuée à une UE doit, dans tous les cas, être calculée en effectuant la moyenne arithmétique pondérée des notes des AA composant l'UE.

Remarque :

Lors des délibérations, en raison de circonstances exceptionnelles et notamment sur proposition des mini-jurys, rien n'empêche que le jury plénier puisse attribuer les crédits associés à une UE dont la note est inférieure à 10/20, sans modifier la valeur de cette dernière.

Présentation d'un herbier « virtuel » à constituer lors des visites de terrain et lors de sorties individuelles. Ce document doit être envoyé par courriel au professeur via son adresse du campus numérisé pour le début de la session d'évaluation et apporté imprimé le jour de l'examen.

Justifier la NR en 2de session :

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :

Néant

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 1, l'étudiant est capable de :
présenter scientifiquement et reconnaître les principales essences d'intérêt dendrologiques (y compris leur écologie) utilisées en milieu urbain.

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 1 :

+ information transmises durant les cours



Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Connaissance et gestion de l'arbre en milieu urbain (Dendrologie urbaine et expertise des végétaux et des espaces verts) 1 :

+ information transmises durant les cours